

COMMENT SE DÉBARRASSER DE SES DÉCHETS ?



1

Dans les containers de votre immeuble

Poubelle noire
=
déchets
résiduels

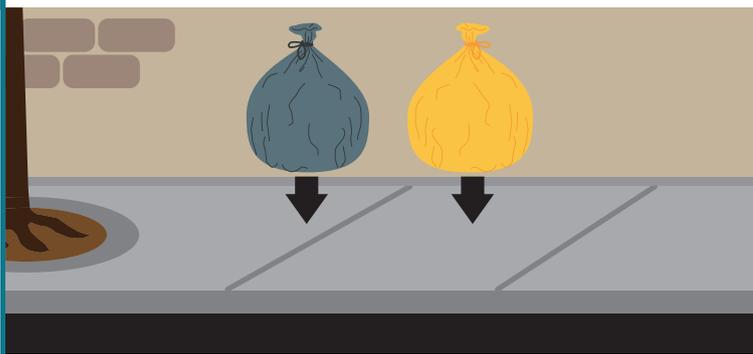


Poubelle jaune
=
déchets
recyclables



2

Dans un sac, sur le trottoir



UNIQUEMENT le jour de collecte
(voir carte)

3

Dans un point d'apport volontaire



En accès libre 24h/24

100%
DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
SE TRIENT
SAC/BAC/COLONNE JAUNE

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.


VICHYCOMMUNAUTÉ

WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR

SERVICE GESTION DES DÉCHETS
AMBASSADEUR_TRI@VICHY-COMMUNAUTE.FR
04 70 96 57 00

Votre logement se trouve :

- dans le secteur jaune
- dans le secteur vert

Jours des collectes secteur vert

- lundi et vendredi soir (dès 19h)
- mercredi soir (dès 19h)

Sortir les déchets entre 18h30 et 19h

Jours des collectes secteur jaune

- lundi et vendredi matin (dès 4h)
- mercredi matin (dès 4h)

Sortir les déchets la veille entre 18h30 et 19h

Pas de collecte le vendredi matin pour :

- Les Garets
- Beauséjour

Trouver le point d'apport volontaire le plus proche avec la carte interactive :



Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende allant de

135€ à 1500€

Art. R 632-1, R633-6 et R 635-8 du code pénal

Les points d'apport volontaire

MES	MON	MES
JE DÉPOSE DÉCHETS RECYCLABLES	JE DÉPOSE VERRE	JE DÉPOSE DÉCHETS RÉSIDUELS

